



POST TENERAS IUS

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de trois nouveaux chemins sur la commune de Vernier (zone industrielle FIPA)

Du 15 février 1964

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat, en date du 8 février 1964;

vu le préavis favorable du service d'urbanisme;

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Vernier, en date du 15 novembre 1963, proposant au Conseil d'Etat de donner les noms de :

1. chemin de la Muraille, en relation avec le Château Bloc et avec la forme des immeubles de la cité du Lignon.
2. chemin des Carpières, lieudit de la région.
3. chemin Barde, pour tenir compte du nom donné à la maison patricienne située à côté de l'école d'Aire et en souvenir de deux anciens maires de la commune de Vernier, Messieurs Charles Barde, maire de 1824 à 1840 et Alphonse Barde, maire de 1840 à 1847.

## A R R Ê T É :

Il est donné le nom de :

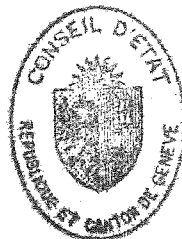
- 1/ chemin de la Muraille à celui commençant au chemin de Château Bloc et finissant au chemin des Carpières;
- 2/ chemin des Carpières au chemin partant du chemin de Château Bloc et rejoignant le chemin de la Muraille;
- 3/ chemin Barde au chemin partant du chemin de Château Bloc et rejoignant l'avenue du Lignon.

Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en vigueur.

\*\*\*

Communiqué à :

Travaux 8 ex.  
Sautier 1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat :

*J. Collaud*